

TEXTE QUI TRANSMET DES SAVOIRS

LE DOSSIER DOCUMENTAIRE (DD)

MD-MODÉLISATION 3^e-4^e (écrit)

	Caractéristiques du genre Dossier documentaire (DD)	Progression des apprentissages et attentes fondamentales du PER	Propositions d'objectifs élève
1. Visée	Le dossier documentaire (DD) est un genre qui vise à expliquer et instruire et qui porte sur une partie, explicitement délimitée (souvent par le titre), d'un domaine de l'activité humaine ou de la nature. 1.1 Il réunit de manière synthétique et structurée des informations généralement issues de sources diverses et reconnues comme vraies par les expert-es du domaine traité au moment de l'édition.	L1 11-12 Compréhension et production de l'écrit *Connaissance des fonctions de l'écrit (<i>lire pour le plaisir, lire pour agir, lire pour s'informer...</i>) 1.1 *Identification et utilisation de supports écrits variés (<i>dictionnaires, albums, affiches...</i>) et prise en compte de leurs usages sociaux 4.1 *Formulation d'hypothèses par les élèves et vérification de celles-ci en fonction du contexte et de l'illustration 7.1 *Reformulation (à l'aide de ses propres mots) d'un texte dans la perspective de clarifier sa compréhension 5.5 *Comparaison des informations données par l'image et par le texte 5.3 7.1	1.1 Saisir la visée d'un DD : permettre d'acquérir des connaissances générales portant sur un domaine de l'activité humaine ou de la nature. 1.2 Définir une intention de lecture (en fonction de ses attentes et connaissances préalables) ou d'écriture (en tenant compte des destinataires).
2. Situation de communication	Émetteur/émettrice expert-e endossant un statut de médiateur/médiatrice afin de synthétiser des savoirs issus de diverses sources. 2.1 Destinataires non spécialistes du domaine désirant acquérir des connaissances. 2.2 Le DD est très présent à la fois dans certaines revues grand public et dans certains moyens d'enseignement.	*Rédaction en groupe ou individuellement d'un texte pour un destinataire : • projet d'écriture 1.2 • choix de mots adaptés et issus de thèmes familiers à l'élève 3.2 • écriture de phrases syntaxiquement correctes en respectant l'orthographe alphabétique (<i>correspondance phonèmes-graphèmes</i>) • respect des contraintes de calligraphies et de mise en page 5.9 6.4 • choix d'un support adéquat (<i>lettre, carte, affiche, messagerie Internet...</i>)	2.1 Comprendre et, le cas échéant, endosser le statut/le rôle de médiateur/médiatrice expert-e exposant des savoirs issus de diverses sources. 2.2 Se représenter l'état des connaissances et les attentes des destinataires du DD (par exemple en imaginant les questions qu'elles/ils se posent).
3. Principes communicatifs	Les connaissances et informations figurant dans un DD sont supposées être objectives, « vraies », socialement validées au moment de la publication. 3.1 Afin de garantir l'objectivité, les sources peuvent être mentionnées. 3.1 Le DD doit être le plus compréhensible/accessible possible pour les destinataires visés-es. 3.2	*Construction et appropriation d'outils de référence (<i>lexique, texte de référence, affiche, liste de mots, imagier, panneau...</i>) 5.9 *Utilisation d'outils de référence mis à disposition par l'enseignant (cf. liste des outils de référence en fin de L1 11-12) 5.9 *Au cours, mais au plus tard à la fin du cycle, l'élève... ...comprend le sens global de textes, courants ou littéraires, pourvus d'un contenu, d'une structure, d'une syntaxe et d'un vocabulaire d'usage familier 5.1 6.1 6.2	3.1 Présumer (en compréhension)/s'assurer (en production) que les connaissances et informations figurant dans le DD sont fiables et valides. 3.2 Viser à rendre le texte accessible aux destinataires.

	Caractéristiques du genre Dossier documentaire (DD)	Progression des apprentissages et attentes fondamentales du PER	Propositions d'objectifs élève
4. Réalisation matérielle	<p>Document papier publié dans une revue/un magazine, pouvant parfois aussi être consulté en version PDF/en ligne. 4.1</p> <p>Le DD combine des contenus textuels (descriptions, définitions, explications, etc.) et visuels (images, schémas, cartes, etc.), consistant ainsi en un support composite, non linéaire, qui favorise des parcours de lecture diversifiés. 4.1</p> <p>Vu son caractère composite, la mise en page des diverses composantes du document définit le « style » du DD, qui doit être adapté aux destinataires. 3.2</p>	<p>Compréhension individuelle d'un texte documentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • anticipation en s'appuyant sur les titres et les illustrations 4.1 • repérage des informations 5.1 • mise en relation avec ses propres connaissances 5.2 <p>Rédaction en groupe ou individuellement de textes documentaires en utilisant des éléments de mise en page (<i>titres, sous-titres, croquis, illustrations, légende...</i>) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sélection d'informations 5.6 • rédaction de phrases d'information et d'explication 7.3 • rédaction d'une légende accompagnant une image 7.3 • utilisation de verbes au présent 	<p>4.1 Aussi bien pour la compréhension que pour la production, comprendre qu'un DD, par sa structure composite, demande une lecture non linéaire.</p>
5. Contenu	<p>Dans un DD, les modes textuels et visuels contribuent ensemble, en se complétant et/ou s'associant, à produire de manière pertinente des connaissances et des informations, reconnues comme vraies et couvrant divers aspects relatifs au domaine de savoir traité. 5.1 5.3 5.6</p> <p>Le DD propose une organisation raisonnée du savoir (établissement de catégories générales pertinentes, hiérarchisation des informations, etc.). 5.4 5.8</p> <p>Le choix des catégories dépend et découle d'une analyse du domaine en différents aspects considérés comme pertinents d'un point de vue à la fois scientifique/cognitif et culturel. 5.4 5.8</p> <p>Chaque catégorie prise en compte inclut à son tour des informations ponctuelles, diverses, qui lui sont subordonnées. 5.4 5.8</p> <p>Par ailleurs, certains éléments (dessins, images, voire blocs) peuvent en partie s'éloigner de la thématique d'une section, en présentant des informations plus ou moins anecdotiques et/ou en apportant une touche humoristique.</p> <p>Afin d'illustrer et/ou compléter les informations qu'il présente, le DD peut contenir des renvois vers d'autres documents (adresse/liens internet, code QR, référence bibliographique, etc.).</p>	<p>Au cours, mais au plus tard à la fin du cycle, l'élève...</p> <p>...comprend un texte documentaire et repère la/les information-s 5.1 7.1 7.2</p> <p>...écrit, à l'aide d'outils de référence, une ou plusieurs parties d'un texte documentaire en utilisant des éléments de mise en page 7.6</p>	<p>En compréhension</p> <p>5.1 Repérer et comprendre les informations fournies par un DD, quelle que soit la forme sous laquelle elles sont présentées (textes, tableaux, images, etc.).</p> <p>5.2 Mobiliser ses connaissances préalables et les confronter aux informations fournies par le DD.</p> <p>5.3 Relier les informations fournies par le texte aux images, graphiques, tableaux, etc. inclus dans le DD.</p> <p>5.4 Identifier les différents aspects du thème traité qui sont pris en compte dans le dossier (par exemple, pour un dossier sur un animal : description physique, habitat, reproduction, etc.).</p> <p>5.5 Expliciter ce qu'on a appris.</p> <p>En vue de la production</p> <p>5.6 Délimiter la thématique et chercher/sélectionner les informations pertinentes (en fonction du but du DD et des connaissances préalables supposées des destinataires).</p> <p>5.7 Reformuler le domaine de savoir traité sous forme de questions auxquelles le DD doit répondre.</p> <p>5.8 Hiérarchiser les informations : définir les catégories générales structurant le dossier et regrouper les informations selon la catégorie dont elles relèvent.</p> <p>5.9 Choisir un ou des modes de présentation (texte, tableau, image, etc.) pour chaque information (ou groupe d'informations).</p>

	Caractéristiques du genre Dossier documentaire (DD)	Progression des apprentissages et attentes fondamentales du PER	Propositions d'objectifs élève
6. Structure	<p>6.1 Le DD est organisé en deux niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • au premier niveau, des sections définies par les catégories générales retenues (par exemple, pour un dossier sur un animal : description physique, habitat, reproduction, etc.) ; 6.3 • au deuxième niveau, des blocs qui incluent chacun une ou des informations relevant de la section dans laquelle ils figurent. 6.4 <p>Certains dossiers comportent des sous-sections qui elles-mêmes comportent des blocs, manifestant ainsi une structure plus complexe (notamment marquée par la typographie des titres). Les blocs peuvent être</p> <ul style="list-style-type: none"> • textuels, constitués d'un texte généralement bref ; • scriptovisuels, associant une image, un graphique, une carte géographique, etc. avec du texte (titre, commentaire et/ou légende). <p>Une section, occupant souvent une double page, se compose d'un titre (lié au nom de la catégorie) et des blocs qui lui sont subordonnés ; elle comporte fréquemment un texte d'accroche portant globalement sur la catégorie (« chapeau »). 6.2</p> <p>Les blocs textuels et scriptovisuels sont distingués par des titres, par des pictogrammes, par la typographie, par des encadrés de différentes formes ou, simplement, par leur organisation spatiale. 6.2</p> <p>Certains blocs peuvent être mis en évidence, selon l'importance que l'on souhaite accorder aux divers contenus sélectionnés. 6.2 6.4</p> <p>La mise en page des blocs est travaillée de manière à rendre le dossier à la fois compréhensible et agréable à lire. 3.2</p> <p>Les images peuvent être contenues dans un bloc ou être disposées sur une pleine (double) page dans laquelle sont incrustés les blocs. Elles ont essentiellement une fonction illustrative.</p> <p>Le nom des auteurs/autrices apparaît généralement, au début ou à la fin du dossier.</p> <p>Le caractère composite du dossier et les renvois qu'il peut contenir induisent une lecture non linéaire. 4.1</p>		<p>En compréhension</p> <p>6.1 Identifier les différentes parties structurant le dossier (sections, blocs).</p> <p>6.2 Sur la base des sections, reconstituer et expliciter la structure globale du dossier.</p> <p>En vue de la production</p> <p>6.3 Définir les sections qui structureront le dossier en fonction des catégories générales définies.</p> <p>6.4 Insérer dans chaque section les informations (ou groupes d'informations) en définissant ainsi des blocs, leur hiérarchie et leur mise en espace.</p>

	Caractéristiques du genre Dossier documentaire (DD)	Progression des apprentissages et attentes fondamentales du PER	Propositions d'objectifs élève
7. Textualisation / Langue	<p>En lien aux fonctions du DD, la textualisation vise avant tout à la clarté et à l'accessibilité pour un lectorat non spécialiste. 3.2</p> <p>Le DD se caractérise dès lors par</p> <ul style="list-style-type: none"> • un effacement fréquent des marques énonciatives renvoyant à l'émetteur/émettrice ; • une fréquence élevée de définitions, reformulations et exemplifications permettant de lever les difficultés terminologiques ; 7.2 7.4 • des phrases plutôt courtes, évitant les structures trop complexes. <p>Cependant, le DD – surtout lorsqu'il est adressé à un public jeune – se doit également d'être attractif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • présence de marques énonciatives renvoyant aux lecteurs/lectrices (<i>la Petite Salamandre te raconte...</i>) ; • recours à des formulations imagées, emphatiques, notamment dans les titres. <p>Outre des définitions et reformulations, le DD contient principalement des séquences textuelles descriptives et explicatives, parfois énumératives lorsqu'il s'agit de lister les caractéristiques d'un être vivant, d'un objet ou d'un processus. De ce fait, le DD peut contenir des organisateurs textuels variés.</p> <p>Le DD recourt au présent de vérité générale ainsi qu'aux temps du discours, notamment lorsqu'il s'adresse aux lecteurs/lectrices.</p> <p>Les reprises anaphoriques, dans les blocs et les chapeaux, visent avant tout la clarté (plutôt qu'une diversité stylistique) : pronoms, déterminants possessifs.</p> <p>Les titres des sections et des blocs se présentent sous forme de GN (avec ou sans déterminant), de phrases déclaratives, interrogatives ou exclamatives. 7.5</p> <p>Le vocabulaire est lié au domaine de savoir considéré. Il est précis, parfois technique, nécessitant alors une clarification (sous forme de reformulation, de définition ou d'exemplification). 7.2 7.4</p> <p>Le DD peut contenir, sous différentes formes, des renvois à d'autres documents (<i>voir...</i>, <i>cf. ...</i>, code QR, etc.).</p> <p>Le DD mentionne fréquemment des sources (liens internet, références bibliographiques et/ou iconographiques) selon diverses normes.</p>		<p>En compréhension</p> <p>7.1 Pratiquer une lecture non linéaire, faite de va-et-vient entre les différents blocs et à l'intérieur des blocs scriptovisuels. Relier les éléments textuels et visuels.</p> <p>7.2 Repérer des reformulations, exemplifications ou définitions permettant de clarifier le texte.</p> <p>En production</p> <p>7.3 Le cas échéant, et en suivant un modèle</p> <ul style="list-style-type: none"> • produire un tableau/un graphique/un schéma/une carte à partir de données simples ; • formuler un bref commentaire d'un tableau/graphique/schéma/d'une carte. <p>7.4 Évaluer les termes difficiles qui méritent une exemplification ou une définition et mettre en œuvre ces procédés.</p> <p>7.5 Créer des titres selon différents modèles (questions, phrases à construction particulière, etc.).</p> <p>7.6 Produire un DD en insérant les contenus dans les sections pertinentes puis dans des blocs distincts, en établissant des liens entre éléments visuels et textuels et en tenant compte des points 7.3 à 7.5.</p>

8. Connaissances à propos du genre et terminologie – Propositions d'objectifs élève

- 8.1** Connaître la visée/la fonction communicative du dossier documentaire (donner accès à des savoirs avérés portant sur un domaine de l'activité humaine ou de la nature).
- 8.2** Reconnaître le genre « dossier documentaire » parmi d'autres productions textuelles.
- 8.3** Connaître quelques caractéristiques définitives du genre « dossier documentaire » : validité et intérêt des savoirs présentés, expertise des auteurs/autrices du dossier, caractère composite, etc.
- 8.4** Comprendre et utiliser les termes suivants permettant de parler du dossier documentaire : *documentaire, tableau, schéma*.
- 8.5** Comprendre en contexte les termes suivants permettant de parler du dossier documentaire : *source, section, bloc*.